



GRAND-SACONNEX NATATION

ECOLE DE NATATION

72-74 l'Ancienne route 1218 Grand Saconnex Tél. : 076 744 20 94 Email : gsnecole@msn.com Site de l'école : www.gsnecole.ch

Facebook : Grand Saconnex - Ecole de Natation

Enfants - PRINTEMPS 2022

Les cours de natation reprendront la semaine du 4 avril 2022, la dernière leçon sera celle de la semaine du 27 juin 2022.

Une série de **12 cours de trente minutes** est prévue ;
Les élèves inscrits à l'école profiteront du statut, permettant l'accès aux avantages :

" Membres du Grand Saconnex Natation "

Les possibilités sont :

- **Mercredi entre 11H00 et 16H00**
- **Samedi entre 9h30 et 10h30**

Prix de la série : 12 cours : 240.-

Pour tous ces cours les entrées de la piscine sont comprises

Les leçons manquées ou tombant sur un jour férié ne seront en aucun cas remboursées ou remplacées. La dernière leçon du trimestre sera réservée au passage de l'un des tests de Swimsports.

LE PORT DU BONNET DE BAIN EST OBLIGATOIRE

Les renseignements peuvent être obtenus sur notre site internet ou par téléphone

BULLETIN D'INSCRIPTION A RETOURNER

***** PRINTEMPS 2022**

NOM : Prénom :

Date de naissance : Natel :

Email :

Adresse : No postal :

J'accepte les conditions générales de l'école au verso de ce document

Date : Signature :

Mercredi (...) Samedi (...) Niveau :



GRAND-SACONNEX NATATION

ECOLE DE NATATION

72-74 l'Ancienne route 1218 Grand Saconnex Tél. : 076 744 20 94 Email : gsnecole@msn.com Site de l'école : www.gsnecole.ch

[Facebook](#) : Grand Saconnex - Ecole de Natation

CONDITIONS GENERALES

Le paiement de l'inscription se fera avant la quatrième leçon.
Un rappel majoré de 10.- Francs sera fait dès cette date.

En aucun cas, **les absences aux cours mêmes justifiées**, veilles de fêtes et jours fériés ne seront ni remboursés, ni remplacés.

Les entrées de piscine et la cotisation annuelle du club de piscine sont comprises dans le prix des cours.

Pendant toute l'année scolaire les élèves sont

« membres du club de natation »

et paient au prix « club » l'entrée de la piscine en dehors des cours.

Il incombe à chaque participant d'être assuré contre les accidents.

Pour tous les élèves :

BONNET DE BAIN OBLIGATOIRE.

Veillez vous conformer aux instructions des enseignants et de la direction de l'école et respecter le règlement de la piscine.

Par obligation communale nous communiquerons vos nom, prénom, adresse et date de naissance au service communale des sports.

Toute personne entrant dans le couloir et au bord du bassin doit être en tenue de bain obligatoirement.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES : Tél. 076 744 20 94.